

SECTEUR

8

CALENDRIER 2025

Les bacs et les encombrants doivent être sortis
QUELQUES HEURES AVANT L'HEURE DE DÉBUT DE COLLECTE.

Pour les collectes qui ont lieu le matin,
les bacs et les encombrants peuvent être sortis
AU PLUS TÔT LA VEILLE AU SOIR À PARTIR DE 20H.

TOUS LES PAPIERS ET LES EMBALLAGES

LE MERCREDI
À PARTIR DE 5H



papiers, cartons,
journaux
et magazines



canettes,
aérosols,
boîtes de conserve



bouteilles, yaourts,
sacs en plastique vides,
tubes de dentifrice

LES DÉCHETS MÉNAGERS

**LE LUNDI, MERCREDI
ET VENDREDI**
DE CHAQUE SEMAINE
À PARTIR DE 5H



déchets
alimentaires



déchets
d'hygiène



vaisselle
cassée



LES ENCOMBRANTS

LES JEUDIS SUIVANTS
À PARTIR DE 7H

2, 16, 30 janvier • 13, 27 février
13, 27 mars • 10, 24 avril • 8, 22 mai
5, 19 juin • 3, 17, 31 juillet • 14, 28 août
11, 25 septembre • 9, 23 octobre
6, 20 novembre • 4, 18 décembre

En dehors de ces jours de collecte, vous devez vous
rendre dans les **DÉCHÈTERIES TERRITORIALES**.*



LE VERRE

**POUR UN RECYCLAGE
INFINI, JE LE PORTE
À LA COLONNE
LA PLUS PROCHE***

* Retrouvez la carte et toutes les informations sur
plainecommune.fr/services/gerer-ses-dechets/



Saint-Denis



GRAND PARIS